

ELEMENTAIRE

FICHE DE PRE-INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

« Les Mille Potes » -VACANCES DE PRINTEMPS 2025

A retourner le 28 MARS dernier délai, **PAR MAIL** à l'adresse suivante :

kiosque.arcachon.famille@ville-arcachon.fr

N° de dossier :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Je soussigné(e) Mme et/ou Mr :

Responsable de l'enfant :

Scolarisé dans l'établissement :

En classe de.....souhaite réserver une place à l'ALSH pour mon enfant aux dates indiquées ci-joint.

Je m'engage à signaler par écrit toute absence ou annulation de l'inscription de mon enfant aux dates et créneaux indiqués et à régler les sommes correspondantes aux réservations ci-jointes.

Il est rappelé que :

Toute réservation doit obligatoirement être accompagnée d'une attestation de travail de l'employeur pour chacun des parents mentionnant les jours et horaires de travail correspondant aux réservations ci-jointes.

Toute réservation reçue après le 28 MARS, ou tout dossier incomplet, ne sera traité que dans la limite des places disponibles.

Date et signature :

Date	Matin	Repas	Après-midi
LUNDI 21 AVRIL	FERIE	FERIE	FERIE
MARDI 22 AVRIL			
MERCREDI 23 AVRIL			
JEUDI 24 AVRIL			
VENREDI 25 AVRIL			
LUNDI 28 AVRIL			
MARDI 29 AVRIL			
MERCREDI 30 AVRIL			
JEUDI 1^{ER} MAI	FERIE	FERIE	FERIE
VENREDI 02 MAI			

La réponse à votre demande vous sera transmise

Par mail

Les données à caractère personnel collectées auprès de vous, font l'objet d'un traitement conforme aux dispositions du Règlement (UE) 2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les informations à caractère personnel recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé que la Direction de la Proximité de la Ville d'Arcachon conserve à des fins de service public 2 ans après la dernière facture acquittée.

Vous pouvez exercer vos droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité ainsi qu'à l'opposition, en contactant la Direction de la Proximité (tel : 05 57 52 98 00 – courriel : mairie@ville-arcachon.fr). Vous pouvez en cas de méconnaissance des dispositions susvisées, introduire une **réclamation auprès du Délégué à la Protection des Données** rpgd@girondenumerique.fr ou devant la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) – www.cnil.fr.